

(N° 12.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1888-1889.

---

### Projets de Loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

(Voir les n<sup>os</sup> 208, session de 1887-1888, 18, 34, 39 et 48, session de 1888-1889, de la Chambre des Représentants.)

---

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

#### I.

Vu la demande du sieur Jean-Lambert BEKX, menuisier, à Jette-Saint-Pierre (Brabant), né à Weert (Limbourg cédé), le 6 mai 1831, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire ;

Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 3 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

La naturalisation ordinaire est accordée au sieur Jean-Lambert BEKX.

---

*La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :*

#### II.

Jean-Baptiste CHOTEAU, négociant, à Rumes (Hainaut), né à Mouchin (France), le 22 juin 1858.

III.

Léon-Charles-Oscar-Marie HILLEBRAND, élève à l'école militaire de la Cambre, à Ixelles (Brabant), né à Bruges, le 12 juin 1863.

IV.

Jean-Pierre HOUBEN, desservant, à Caulille [(Limbourg), né à Wittem (Pays-Bas), le 14 février 1850.

V.

Gustave-François PATOU, fabricant de chaussures, à Bruxelles, né à Paris, le 12 septembre 1846.

VI.

Philippe-André-Mathias THELEN, messager à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, à Schaerbeek (Brabant), né à Dusseldorf (Allemagne), le 1<sup>er</sup> mai 1867.

VII.

Auguste VERCRUYSEN, vicaire, à Aspelaere (Flandre orientale), né à Zuiddorpe (Pays-Bas), le 6 avril 1850.

VIII.

Aimé-Désiré VERHAEGHE, boutiquier, à Watou (Flandre occidentale), né à Terdeghem (France), le 21 décembre 1856.

Bruxelles, le 21 décembre 1888.

*Les Secrétaires,*  
MERODE PRINCE DE RUBEMPRÉ.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
T. DE LANTSHEERE.